

**VILLE DE PERCÉ**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**LE 15 DÉCEMBRE 2014**

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget 2015 (art. 474, L.C.V.)
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations (art. 473, L.C.V.)
4. Publication du budget 2015 (art. 474.3, L.C.V.)
5. Adoption du règlement numéro 483-2014 concernant l'imposition des taxes générales sur la valeur foncière pour l'année 2015
6. Adoption du règlement numéro 484-2014 concernant les services municipaux d'aqueduc et d'égout
7. Adoption du règlement numéro 485-2014 établissant la tarification pour la gestion des matières résiduelles
8. Période de questions